

FAQ pour les étudiants membres de la Saitsa

2022/2023

Quels sont le coût et la durée de mon régime de prestations?

Le coût du régime pour l'année scolaire 2022-2023 est de **127,00 \$** pour l'assurance maladie et de **135,00 \$** pour l'assurance soins dentaires. La cotisation au régime sera portée au compte des étudiants deux fois par an. Cela signifie que les étudiants devront payer **63,50 \$** pour l'assurance maladie pour deux semestres et **67,50 \$** pour l'assurance soins dentaires pour deux semestres. La couverture d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires entre en vigueur le premier jour du mois où commence votre année scolaire. Sa durée varie en fonction de la durée du programme d'études et peut aller jusqu'à 12 mois.

Comment puis-je savoir si je suis inscrit au régime de soins de santé et de soins dentaires?

Les étudiants du SAIT peuvent vérifier les primes d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires sur le relevé de leur compte étudiant pour savoir s'ils bénéficieront d'une couverture. Les primes d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires de la Saitsa ne sont pas incluses dans vos frais de scolarité. Elles figurent à titre de frais distincts. Les primes d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires figurent sur votre relevé sous la rubrique « prime d'assurance maladie des étudiants » ou « prime d'assurance soins dentaires des étudiants ».

*Veuillez vous assurer de vérifier les primes pour le bon semestre.

Comment exercer mon option de retrait?

À titre d'étudiant admissible, vous pouvez choisir de ne pas participer au régime si vous êtes couvert par une autre assurance maladie ou une autre assurance soins dentaires. Visitez Saitsa.com/Benefits et choisissez le formulaire « Option de retrait ». Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un courriel confirmant que vous avez présenté une demande de retrait. Veuillez conserver une copie de ce courriel pour vos dossiers. Toutes les demandes concernant les options de retrait sont étudiées dans les 1 ou 2 jours ouvrables qui suivent, et vous recevrez un courriel vous informant que votre option de retrait a été approuvée ou que nous avons besoin de renseignements additionnels.

La date limite pour exercer une option de retrait ou ajouter des membres de la famille dépend de la date du début de vos cours.

Date de début du semestre

Juillet
Septembre
Octobre
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai

Date limite

Du 1er au 22 juillet 2022
Du 1er au 16 septembre 2022
Du 1er au 21 octobre 2022
Du 1er au 20 janvier 2023
Du 1er au 17 février 2023
Du 1er mars au 17 mars 2023
Du 1er au 21 avril 2023
Du 1er au 19 mai 2023

Veillez noter : La demande d'option de retrait ou d'ajout des membres de votre famille doit être renouvelée chaque année. Lorsque la demande de retrait aura été approuvée, elle restera en vigueur pendant toute l'année scolaire, à moins que votre autre régime d'assurance médicale ou d'assurance soins dentaires prenne fin. Vous aurez 30 jours à partir de la date où vous perdez cette couverture pour avertir l'administrateur du régime et être couvert par le régime Saitsa pour le reste de l'année scolaire. Vous devez fournir une copie de votre préavis de résiliation et payer les primes applicables.

Quels sont les avantages de m'inscrire sur le site Web?

Notre site Web présente de nombreuses fonctionnalités qui vous aideront à rendre le régime plus accessible et facile d'utilisation. Le site Web studentbenefits.ca vous permet d'imprimer des cartes de prestations, l'obtention des soldes à jour des prestations, la soumission des demandes d'indemnité en ligne, l'inscription au dépôt direct, un accès à l'historique des demandes d'indemnité, une fonctionnalité de clavardage en direct, l'accès à toute la documentation sur le régime et plus encore.

Vous pouvez vous inscrire sur Saitsa.com/Benefits et en cliquant sur « Register Here » (inscrivez-vous ici). Vous devrez fournir votre adresse de courrier électronique, votre numéro d'identification d'étudiant et certains autres renseignements personnels pour vous inscrire.

Existe-t-il une appli pour le site?

Il existe une appli pour les Prestations pour étudiant(e)s qui vous permet d'accéder à vos cartes de prestations et de présenter vos nouvelles demandes d'indemnité commodément. Vous pouvez consulter l'historique de vos demandes d'indemnité, le solde de vos prestations, vérifier votre couverture et plus encore. Visitez votre boutique d'applis et recherchez « Student Benefits » pour la télécharger.

Comment ajouter les membres de ma famille et quel en est le coût?

Veillez noter : La procédure d'ajout des membres de votre famille doit être renouvelée chaque année. Vous pouvez ajouter votre conjoint et vos enfants à charge en visitant Saitsa.com/Benefits, en cliquant sur « Add Family » (ajouter un membre de la famille) et en remplissant le formulaire dans son intégralité. Les primes seront ajoutées à votre compte étudiant après l'approbation de votre demande. La date limite pour ajouter les membres de votre famille dépend de la date du début de vos cours. Consultez la page précédente pour obtenir les dates pour l'année 2022-2023.

Primes d'assurance maladie

- Ajoutez un membre de la famille pour **200 \$** de plus
- Ajoutez tous les membres de votre famille pour **275 \$** de plus

Veillez noter : Les membres de la famille admissibles comprennent votre conjoint/partenaire et/ou votre/vos enfant(s) à charge.

Primes d'assurance soins dentaires

- Ajoutez un membre de la famille pour **225 \$** de plus
- Ajoutez tous les membres de votre famille pour **325 \$** de plus

Comment puis-je soumettre une demande d'indemnité?

Pour vous éviter d'avoir à payer vos services de votre poche, demandez à votre fournisseur de soins médicaux ou dentaires s'il peut facturer directement The Campus Trust en votre nom. Vos cartes de prestations sont accessibles sur studentbenefits.ca. Les demandes d'indemnité doivent être reçues dans les **6 mois** suivant la date de la dépense.

Demandes de remboursement de médicaments : Il suffit de présenter votre carte d'assurance médicaments à votre pharmacien lorsqu'il exécute une ordonnance. Le pharmacien enverra votre demande d'indemnité par voie électronique et vous ne serez responsable que de la quote-part du coût du médicament sur ordonnance.

Demandes de remboursement de soins de santé : Si votre fournisseur de soins de santé soumet les demandes d'indemnité directement à The Campus Trust, il suffit de lui présenter votre carte de prestations. Si le fournisseur de soins n'est pas configuré pour le faire directement, vous devez payer d'abord, puis soumettre la demande d'indemnité. Les demandes peuvent être soumises en visitant Saitsa.com/Benefits, et en cliquant sur « New Claim » (nouvelle demande). Vous pouvez également télécharger un formulaire de demande d'indemnité sur studentbenefits.ca, et soumettre votre demande par courriel, télécopieur ou courrier. Veuillez noter : Certaines demandes d'indemnité doivent avoir fait l'objet de la recommandation d'un médecin, qui doit être présentée avec la demande. Veuillez consulter votre brochure pour tous les détails.

Demandes de remboursement de soins dentaires : Il suffit de présenter votre carte d'assurance soins dentaires à votre cabinet dentaire. Le cabinet dentaire enverra votre demande d'indemnité par voie électronique et vous ne serez responsable que du montant non couvert par le régime. Si votre cabinet dentaire n'est pas en mesure de soumettre votre demande d'indemnité par voie électronique, vous devrez payer au complet pour votre traitement et envoyer une demande de remboursement à Student Benefits. Demandez à votre cabinet dentaire de remplir un formulaire standard de demande de remboursement de soins dentaires. Après avoir vérifié vos renseignements personnels, signez simplement le formulaire de demande et soumettez la demande d'indemnité en visitant Saitsa.com/Benefits et en cliquant sur « New Claim » (nouvelle demande), ou par courriel, télécopieur ou courrier.

Student Benefits (demandes de renseignements générales)

studentbenefits@pbas.ca

1-888-404-6623

Coordonnées

Coordonnateur des prestations Saitsa

Saitsa.benefits@edu.sait.ca

403-284-8610